

PROGRAMME DE FERMETURE TEMPORAIRE DE L'ÉCOLE :

Inspection initiale, effectuée avant la fermeture

- Les fenêtres sont toutes correctement et hermétiquement fermées et verrouillées.
- Tous les petits appareils ménagers sont débranchés (chaufferettes, fours grille-pain, fours, etc.).
- Tous les robinets des réservoirs sont correctement fermés dans les ateliers techniques (propane, butane).
- Toutes les salles de bains ont été inspectées afin de s'assurer qu'il n'y a pas de robinets ouverts ni d'obstructions dans les installations.
- Aucune matière combustible n'est entreposée devant un appareil de chauffage ou toute autre source d'incendie.
- La température est réglée de manière à prévenir le gel (si une alerte en cas de froid est en vigueur).
- Liste de contrôle en cas de froid (s'il y a lieu).

Visites d'inspection

Fréquence recommandée :

Longue fin de semaine: une (1) fois pendant la fin de semaine, à moins qu'une alerte en cas de froid ne soit en vigueur; dans ce cas, une (1) fois par jour.

1 à 4 semaines (fêtes de fin d'année, vacances d'été) : deux (2) fois par semaine, à moins qu'une alerte en cas de froid ne soit en vigueur; dans ce cas, une (1) fois par jour).

- La température est réglée correctement.
- La sécurité de l'école a été maintenue (pas de vandalisme, de carreaux cassés, etc.).
- Les salles de bains sont en ordre.
- Liste de contrôle en cas de froid (s'il y a lieu).